

<https://www.aefinfo.fr/depeche/719970-groupes-de-besoin-en-4e-et-3e-le-men-envisage-u...>

✍ Elise Le Berre

🕒 9 min read

Groupes de besoin en 4e et 3e : le MEN envisage une alternative ; les syndicats s'inquiètent des moyens

Plutôt que de généraliser les groupes en français et maths en 4e et en 3e, le MEN propose un dispositif d'accompagnement renforcé des collégiens, baptisé "Ambition lycées", qui serait laissé à la main des établissements. Une annonce, faite le 21 octobre 2024, qui laisse sceptiques les syndicats, qui s'interrogent sur les moyens, dans un contexte de suppression de postes. DNB obligatoire, labellisation des manuels... d'autres mesures du "choc des savoirs" restent toujours en suspens. Les arbitrages sur la rentrée 2025 devraient être rendus après les congés de la Toussaint, précise le MEN.



Anne Genetet a rencontré le 21 octobre les organisations syndicales, après les sept rencontres bilatérales organisées au niveau du cabinet. Shutterstock - Petr Kovalenkov

Une réunion "marathon", de plus de quatre heures : la ministre de l'Éducation nationale a rencontré les organisations syndicales afin de préparer la rentrée 2025, le 21 octobre 2024. Ce choix de "travailler avec les organisations syndicales très en amont de la rentrée, dans un esprit de dialogue constant", explique le ministère, doit donner lieu à des arbitrages qui interviendront après les vacances de la Toussaint.

L'intersyndicale (1) a dénoncé, de son côté, une école "à un point de bascule, asphyxiée par un manque de moyens évident mais aussi par un enchaînement de réformes", dans un contexte de suppression de postes ([lire sur AEF info](#)).

"En l'absence de réponse, notamment à notre alerte sociale unitaire déposée le 13 octobre et au préavis de grève qui y est associé, nous organiserons rapidement avec les personnels les mobilisations nécessaires", rappelle [SUD-Éducation](#).

Groupes de besoins : vers un dispositif "ambition lycées"

Concernant la mise en place des groupes de besoins en français et en mathématiques au collège, l'une des mesures les plus critiquées par les syndicats, la ministre compte reconduire ce dispositif l'an prochain en 6e et en 5e, où il est appliqué depuis la rentrée. La mission d'évaluation menée par la [Depp](#) et l'[JG](#) devrait rendre ses premiers résultats, provisoires, en janvier, puis stabilisés en juin ([lire sur AEF info](#)). Avec "de possibles ajustements, mais vraiment à la marge", explique Sophie Vénétiay, secrétaire générale du [Snes-FSU](#).

Pour ces groupes en 4e et en 3e, qui étaient censés s'appliquer à la rentrée prochaine, le ministère met deux options sur la table :

- soit les étendre afin de "soutenir les élèves les plus en difficulté",
- soit "développer une approche globale avec 'l'Ambition lycées' comme fil directeur".

Plus précisément, le ministère souhaite s'inspirer du modèle du collège de Creil, visité par Anne Genetet début octobre. Il s'agirait de mettre en place des dispositifs existants, tels que "Devoirs faits", l'accompagnement personnalisé, la découverte des métiers ou encore les stages de réussite. À l'instar, aussi, de ce que met en place l'académie d'Amiens dans certains collèges, avec un dispositif "Ambition DNB".

"Avec quels moyens ?" (Snes-FSU)

Une piste qui laisse sceptiques les syndicats, alors que les débats sur le budget de l'Éducation nationale doivent s'ouvrir le 12 novembre prochain à l'Assemblée nationale, dans un contexte de suppression de 4 000 postes enseignants, dont 181 dans le 2nd degré public. "Dans quel cadre budgétaire, organisationnel et réglementaire ?", s'interroge ainsi Sophie Vénéitay, qui rappelle que la dernière fois qu'une heure de soutien a été mise en place, "cela a mené à la suppression d'une heure de technologie en 6e" ([lire sur AEF info](#)).

Les syndicats s'interrogent aussi sur la rémunération de ces heures : "Il n'y a déjà pas assez de moyens 'pacte' et d'HSE", observe ainsi Audrey Chanonat, secrétaire nationale éducation et pédagogie au ~~SNPDEN-Unsa~~. "C'est bien de vouloir réformer, mais il faut des moyens, sans quoi ces réformes accoucheront d'une souris".

Et si ces heures devaient être rémunérées dans le cadre du 'pacte' enseignant, "c'est non", annonce d'emblée Jean-Rémi Girard, président du ~~Snaic~~, affichant "une position très ferme" sur ce sujet. "Le ministère cherche une porte de sortie à la généralisation de ces groupes", avance-t-il également. "Car au vu du ~~P.L.F.~~ 2025, il ne sera pas possible de les généraliser, sans postes, moyens, ni heures supplémentaires".

Même son de cloche du côté du Snes, qui estime que le ministère se retrouve "confronté à la réalité de l'organisation des collèges, à l'opposition des personnels et aux contraintes budgétaires".

Des dispositifs "à la main des établissements"

Une "porte de sortie" qui satisfait en tout cas le ~~SNPDEN-Unsa~~ : "Nous refusons la généralisation des groupes au collège, donc cela nous convient. Ces groupes ne sont pas satisfaisants, et nous n'avons pas les moyens de le mettre en place", rappelle Audrey Chanonat. Qui pointe aussi, du côté des chefs d'établissement, des "réformes perpétuelles, dont nous n'avons même pas le temps de nous emparer. Il faut laisser le temps aux équipes sur le terrain !".

Le syndicat insiste aussi sur l'importance d'une concertation. "Hors de question de reproduire les conditions de cette rentrée, sans textes pour l'organiser", alerte la secrétaire nationale. Alors que le ministère devrait rendre ses arbitrages après les vacances de la Toussaint - sans préciser si ce sera avant l'examen du budget à

l'Assemblée nationale ou non -, Audrey Chanonat espère des textes "fin décembre, au plus tard début janvier, quand les DHG tombent".

Par ailleurs, ces dispositifs "seraient laissés à la main des établissements", précise Marie-Laure Tirelle du SE-Unsa, et les organisations syndicales sont invitées à faire des propositions. "Si ce n'est pas un cadre imposé au niveau national, et que les établissements disposent d'une marge de manœuvre pour mettre en place les dispositifs adaptés à leur contexte, cela nous convient", indique Caroline Brisedoux, secrétaire nationale au sein de la CFDT Éducation, Formation, Recherche publiques (ex-Sgen-CFDT). À l'inverse de la Fncg.FP.FO : "La philosophie de la territorialisation, et la souplesse laissée aux établissements aboutissent à une mise en concurrence", dénonce de son côté Léa Carouge, secrétaire fédérale.

Le Caractère obligatoire du DNB en suspens

La réforme du DNB a aussi été mise sur la table. La session 2025 se déroulera dans les mêmes conditions que celles de 2024. La ministre a réaffirmé qu'elle ne rétablira pas les correctifs académiques, "afin de garantir que le DNB reflète réellement le niveau des élèves". Les autres évolutions envisagées sur les coefficients et le caractère obligatoire du DNB n'interviendront pas avant la session 2026, précise aussi le ministère.

Quant à son caractère obligatoire, si le dispositif "ambition lycées" vise à améliorer le taux de réussite au DNB, le ministère poursuit sa réflexion, et souhaite observer les effets sur une cohorte avant de décider si le passage au lycée sera, ou non, conditionné à son obtention. Laissant de fait envisager que si tel était le cas, ce ne serait pas avant la session 2028 du brevet.

Autre évolution probable dans le cadre du "choc des savoirs" : le sort des "prépa-lycées". Les établissements qui les expérimentent "ont eu du mal à trouver des élèves", indique le Snalc. Qui souligne aussi que les profils ne sont pas ceux qui étaient attendus : "ce sont des élèves qui ont eu le DNB, mais se retrouvent sans affectation au lycée".

Les remontées sont les mêmes du côté de la CGT Educ'action : ces classes "n'ont pas le succès escompté, et elles demandent en plus beaucoup de moyens", souligne Isabelle Vuillet, co-secrétaire générale, qui regrette aussi que leur accès soit "très difficile dans les

zones rurales". Il faut davantage, selon elle, se questionner sur "l'objectif de ce diplôme, et sa pertinence. Il ne doit pas juste être un 'couperet' pour le passage au lycée".

"Des choix politiques qui ne sont pas les bons" (SNPDEN-Unsa)

Au final, si le SNPDEN-Unsa salut cette volonté de dialogue de la part du ministère, il attend de voir "si cette promesse sera tenue".

Pour le Snalc, cette réunion a surtout donné lieu à "une focalisation sur des sujets secondaires. Est-ce vraiment le problème numéro un, de réformer le DNB ? Les problèmes de l'Éducation nationale sont aujourd'hui structurels, pas pédagogiques". Et de pointer "une gestion de l'école inclusive qui explose, des problèmes de recrutement, d'attractivité... ce n'est pas une 37e réforme du collège qui va y changer grand-chose. Ce n'est pas le collège qui est malade, mais bien le système". Le syndicat va par ailleurs lancer une enquête sur la mise en place des groupes au collège, après le SNPDEN et le Snes.

Le SNPDEN déplore aussi "des choix politiques qui ne sont pas les bons", tels que "le SNU, l'uniforme... "La jeunesse a droit à des choix qui soient les bons pour la faire réussir".

Labellisation, programmes... les autres mesures en suspens

Par ailleurs, d'autres sujets ont été abordés lors de la réunion au MEN lundi :

- les programmes de cycle 1 et 2 doivent être publiés prochainement, et seront bien appliqués à la rentrée 2025 ;
- la refonte des autres programmes est poursuivie, et des travaux doivent être engagés. Le CSP devrait être saisi cette année pour les programmes des cycles 3 et 4 ;
- la refonte du socle commun est également poursuivie, afin d'être mise en cohérence avec les nouveaux programmes.

Le nouveau programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle doit passer au CSE du 5 décembre prochain.

D'autres sujets ne semblent pas encore tout à fait tranchés. C'est le cas de la labellisation des manuels, sur laquelle le ministère "est resté flou", estiment les syndicats, mais le ministère y voit un "outil pertinent" et poursuit sa réflexion.

Generated with Reader Mode